



*Communiqué de Presse  
Le 18 janvier 2021*

## Aïga Resort Thermal ouvrira ses portes le 2 avril 2021

Dans le contexte actuel de la pandémie de COVID-19, **Aïga resort thermal** est contraint de reporter de trois semaines la date d'ouverture de la saison thermale et touristique 2021. **Aïga resort thermal, le nouveau resort thermal et touristique** dédié à l'équilibre du **microbiote intestinal**, au **bien-être digestif** et à la **rhumatologie** à **Châtel-Guyon** en Auvergne ouvrira à nouveau au public **le 2 avril 2021**, sous réserve d'obtention préalable de l'autorisation administrative d'ouverture des établissements thermaux.

### **Un concept thermal inédit en France**

C'est avec un regard neuf que le Groupe France Thermes, présidé depuis 2009 par **Sylvain Serafini**, expert en resorts thermaux et touristiques, décline son concept de resort thermal : **rassembler au sein d'un même lieu le thermalisme médicalisé, les soins de bien-être, les activités physiques, les ateliers et conférences « cuisine santé », l'hébergement et un restaurant nutri-gastronomique.**

France Thermes a investi **35 millions d'euros** dans la construction d'Aïga resort thermal, complexe à forte identité architecturale de 15 000 m<sup>2</sup> et prévoit d'accueillir **10 000** curistes à l'horizon 2025.

### **Une expertise scientifique spécifique**

Aïga resort thermal propose un nouveau concept médical unique, le thermalisme du microbiote intestinal, qui repose sur la projection d'une médecine de prévention et d'accompagnement **des pathologies ou de l'inconfort digestif et des affections rhumatismales**, et sur la qualité unique de l'eau thermale riche en magnésium, en silicium et en oligo-éléments.

Aïga resort thermal a pour objectif de devenir le centre européen du microbiote et la référence en matière de nutrition et de bien-être digestif.

## Un dispositif sanitaire rigoureux

Dans son engagement pour la lutte contre la transmission du SRAS-Cov-2, Aïga resort thermal adhère à « **la charte sanitaire France Thermes** » qui en application du référentiel sanitaire du thermalisme (*validé le 29 Mai 2020 par la Direction Générale de la Santé*) et des référentiels des métiers de l'hébergement et de la restauration, garantit **la mise en œuvre des mesures de prévention et d'hygiène** sur l'ensemble des activités du Resort.

Les engagements sont adaptés en temps réel selon l'évolution des connaissances scientifiques, de la réglementation et des instructions des autorités sanitaires.

*La charte sanitaire est à découvrir sur le site [www.aiga-resort.com](http://www.aiga-resort.com)*

## Réservation d'un séjour en toute sérénité

Pour réserver en toute sérénité, Aïga resort thermal a adapté ses conditions de réservations et propose notamment une assurance annulation qui couvre désormais le risque d'annulation en cas de Covid-19 avant le départ ou pendant le séjour en complément de toutes les causes médicales et aléatoires justifiées.

*Les conditions d'assurances sont consultables dans les mentions légales du site internet.*

*Réservations & Informations sur le site [www.aiga-resort.com](http://www.aiga-resort.com)*

**Aiga-resort.com**

**Contact Presse – AIGA RESORT THERMAL**

**Quai de la Presse - 04 66 67 04 91**

Cristel Pical / 06 84 95 25 75 / [cristel@quaidelapresse.com](mailto:cristel@quaidelapresse.com)

Caroline Depas / 06 73 39 58 79 / [caroline@quaidelapresse.com](mailto:caroline@quaidelapresse.com)